

75

E 2800(-)1990/106/20
[DoDiS-8614]

Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre

ENTRETIENS AVEC M. SCRIVENER ET M. HOPPENOT
CONCERNANT L'ACCORD DE WASHINGTON

Copie

Berne, 15 janvier 1951

M. Scrivener, que j'ai reçu ce matin, m'a déclaré qu'il avait fait remettre samedi une note de son Gouvernement concernant la reprise des négociations. Le Gouvernement britannique se permet d'insister d'une manière pressante pour que le Gouvernement suisse examine avec bienveillance les propositions américaines contenues dans une note remise par le Gouvernement des Etats-Unis à notre Légation à Washington¹. M. Scrivener a précisé que les Gouvernements français et britannique étaient intervenus auprès du Gouvernement américain pour que celui-ci facilite la reprise des négociations.

M. Hoppenot, que j'ai reçu cet après-midi, a tenu à me donner quelques renseignements sur ce qui s'était passé l'automne dernier.

En octobre, le Gouvernement américain a fait part aux Gouvernements français et britannique de son intention de faire une communication à l'Agence des réparations à Bruxelles pour l'informer que, le Gouvernement suisse ayant démontré par son attitude au cours de ces dernières années, notamment en juin 1950, qu'il regrettait d'avoir signé l'Accord de Washington et faisait son possible pour éviter de l'exécuter, il se désintéressait de l'Accord de Washington et renonçait à en poursuivre l'exécution. L'Ambassade de France et la Légation de Grande-Bretagne à Berne ayant été consultées par leurs Gouvernements respectifs, on émit l'avis qu'il ne fallait pas entrer dans les vues américaines, étant donné que la responsabilité des difficultés survenues au cours de ces dernières années n'incombait pas seulement aux autorités suisses, mais était partagée. Dans ces conditions, il était préférable de chercher le moyen de reprendre les négociations. C'est à ce moment-là que M. Hoppenot est venu me trouver. La lettre que je lui ai adressée après mes entretiens avec lui, ainsi que les démarches françaises et britanniques, ont engagé le Gouvernement des Etats-Unis à renoncer à son intention et à préparer un projet de note qui a été soumis à Paris et à Londres. Ce projet a été quelque peu modifié à la demande des Français et des Anglais, pour être rendu plus facilement acceptable pour la Suisse. M. Hoppenot espère que la note américaine, même si elle ne donne pas satisfaction sur tous les points aux désirs suisses, permettra une reprise des négociations quadripartites à très bref délai.

1. Sur cette note remise le 10 janvier 1951, cf. PVCF N° 258 du 2 février 1951, E 1004.1(-)/1/526 (DoDiS-7920).